

Bienvenue à

Corneilla de la Rivière

BULLETIN MUNICIPAL • JANVIER 2021

- > CABANISATION
- > ACTION ÉCO-CITOYENNES
- > MAISON D'AX
- > ROUTE NATIONALE
- > CAVE COOPÉRATIVE
- > CCAS
- > TAILLE DE LA VIGNE
- > ENTRETIEN DES CHEMINS ET RAVINS
- > SÉCURITÉ DU VILLAGE

Suivez au quotidien l'actualité de Corneilla sur notre page Facebook :
Mairie Corneilla la rivière

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE 3

- 6 mois d'actions et des résultats concrets

ÉCOLOGIE 4

- Cabanisation
- Déchets verts
- Actions éco-citoyennes
- Canal d'arrosage

URBANISME..... 5

- Maison d'Ax
- Réaménagement route nationale
- Achat cave coopérative
- Travaux route nationale phase 4

SOCIAL 6

TERRITOIRE 7

- Taille de la vigne
- Entretien des chemins et ravins
- Détritus
- Sécurité du village

SCOLAIRE 8

- Rentrée 2020
- Bonnes nouvelles !
- Une visite révélatrice
- Périscolaire

VIE ASSOCIATIVE 9

- Forum des associations
- Maintien des manifestations et COVID-19

COMMUNE ET COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 10

VIE LOCALE 11

EXPRESSION 11

- Tribune libre

SI CORNEILLA M'ÉTAIT CONTÉ... 12

ACTION MUNICIPALE

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



René LAVILLE



Anne BATAILLE



Stéphane LORD



France PROFFIT



Philippe MARIN



Patricia GHYS



Jean-François BALANGER



Fabienne REDO



Gilles CLOTES



Angélique LIMOUZI MICHEU



Xavier TORRENT



Dominique DIUMENGE



Sylvie SOLA



Roland BARRERA



Alexandra VILA-ABARCA



Christine PAJOT



Guy LAFFORGUE



Marie-Anne DÉJARDIN



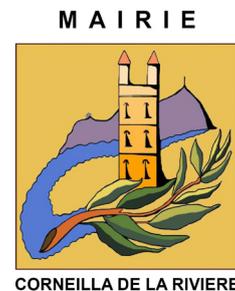
Gérard LLENSE



Chers Corneillanaises, chères Corneillanais,

Mon équipe et moi-même souhaitons à toutes les Corneillanaises et Corneillanais une belle et heureuse année 2021. Qu'elle puisse apporter un peu de paix dans nos foyers et surtout garder chacun d'entre-nous en bonne santé.

Nous avons été élus dans un contexte mondial difficile : situation sanitaire anxiogène, terrorisme, catastrophes naturelles, enjeux climatiques majeurs. Notre société doit aujourd'hui faire face à de nombreux défis. Nous n'avons pas attendu que votre confiance nous soit accordée pour nous mettre au travail et faire des propositions très concrètes tout au long de notre campagne.



Dès le lendemain de notre élection, nous n'avons eu de cesse d'ancrer dans la réalité nos propositions et nos projets. Je suis entouré d'une équipe particulièrement motivée, compétente, très présente, et je la remercie pour son dévouement. Ainsi, nous avons mené de front et mis en place de nombreux points de notre programme.

- L'acquisition de la cave coopérative dans un partenariat public/privé avec M. Christophe Cachia, dont le projet est de proposer aux Corneillanais un pôle santé de proximité. Les ateliers municipaux y seront transférés prochainement afin d'offrir à nos agents un atelier digne de ce nom. Cette centralisation des moyens et des hommes permettra également une meilleure gestion et une meilleure productivité. D'autres projets verront le jour dans ce lieu symbolique qui reste un patrimoine auquel nous voulons conserver tout son cachet. C'est un peu l'âme de notre village.
- L'achèvement de la 1^{ère} tranche des travaux engagés sur la maison d'Ax (mise hors d'eau), notre objectif restant la vente de ce bien.
- Le démarrage de la 4^{ème} tranche des travaux de la route nationale : mi-janvier 2021. La route sera réaménagée : les chicanes seront supprimées pour favoriser encore la fluidité de la circulation. Des coussins lyonnais permettront la réduction de la vitesse. Des enclos seront installés afin de supprimer les poubelles individuelles et favoriser la circulation piétonne.
- La réorganisation, par souci de cohérence et d'harmonisation, des espaces verts autour de la salle Força-Réal est en cours. Le travail y est quotidien et occupe pour son entretien un agent à temps-plein. Le parcours sportif sera déplacé entre le skate-park et le boulodrome. L'espace qui lui était dédié deviendra une aire de pique-nique et de détente.
- La restructuration, dès le lendemain de notre élection, des services administratifs. Nous avons reçu individuellement chaque employé et avons redéfini ensemble leur poste. Tous les agents en arrêt maladie ont repris le travail et toute l'équipe s'en réjouit.
- La réouverture du secrétariat de la mairie aux administrés, tous les après-midi.
- L'attribution d'un local et d'un bureau au CCAS et la création d'une permanence. Plusieurs actions ont déjà pu être menées afin de répondre aux besoins des citoyens.
- La gestion des trop nombreuses incivilités (dégradations, tapages, vols, déjections animales, déchèterie sauvage...) est un souci majeur pour la commune. La mise en place d'un projet de caméras de surveillance supplémentaires, en collaboration avec la gendarmerie de Millas, nous permettra d'améliorer sans aucun doute notre qualité de vie sur le village.
- L'ouverture d'une classe à l'école maternelle, dans l'urgence, au lendemain de la rentrée scolaire nous a convaincu plus encore de la nécessité de créer pour nos enfants un groupe scolaire adapté. L'école des Tilleuls deviendra le berceau d'un nouveau projet pour nos anciens auquel nous réfléchissons.
- La candidature au projet « une école tout numérique » a été actée et dès la rentrée 2021, chaque classe aura un équipement performant.
- Le pôle culturel, sportif et associatif, dont le forum de septembre a connu un vif succès, poursuit son travail pour proposer, dès que le contexte sanitaire le permettra, des manifestations et festivités aux Corneillanais.
- Le projet éolien suit son cours. En parallèle, les discussions pour intégrer Perpignan Métropole Méditerranée sont ouvertes.
- L'installation de la fibre, tant attendue, démarrera au cours de l'année 2021.

Voici donc 6 mois d'actions quotidiennes avec des résultats déjà perceptibles et concrets.

L'équipe de Nouvel Elan se réunit chaque lundi pour assurer une cohésion d'ensemble et faire le point sur l'avancement des projets.

Par ailleurs toute l'équipe reste disponible et à l'écoute des concitoyens qui le souhaitent.

L'heure est au travail, la tâche est immense mais nous sommes plus que jamais motivés pour l'accomplir. Nous voulons être digne de votre confiance.

René LAVILLE
Maire

CABANISATION

Notre village est confronté à un phénomène croissant de cabanisation, à savoir l'implantation sans autorisation de constructions ou d'installations diverses, telles que baraques, caravanes et autres structures de loisirs.



Ces constructions, très souvent installées en zones à risques, constituent des infractions aux législations existantes en matière d'urbanisme, de santé, d'environnement et de fiscalité.

Les enjeux sont importants :

- sécuritaires : expositions des occupants à des risques (inondation, incendie, inaccessibilité des services de secours...),
- sociaux (exclusion de population, habitats insalubres...),
- sanitaires (absence de raccordement au réseau d'eau potable, d'assainissement et d'électricité, collecte de déchets...)
- environnementaux (pollution des sites, déversement des eaux usées dans le milieu naturel, atteinte au paysage...),
- et pour finir, financiers (non perception des taxes...).

Ces installations portent atteinte au principe d'égalité de traitement des citoyens devant la loi, et la responsabilité des élus est engagée en cas d'inaction.

Une nouvelle équipe concertée et collaborative s'est constituée pour s'engager dans cette lutte. Une 1^{ère} phase de repérage vient de s'achever. Elle sera suivie dans un 2^{ème} temps de dialogue et de négociations, afin de faire prendre conscience des conséquences et des risques, tant financiers que judiciaires, de cette occupation par les contrevenants.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Nous vous rappelons que le service de ramassage des déchets verts est proposé chaque lundi.

Quelques recommandations pour améliorer cette prestation gratuite :

Sont considérés comme déchets verts, la taille de petite haie, tonte, petits débroussaillments. La quantité collectée ne doit pas dépasser 1^{m3}. Les branchages devront être ligotés en petits fagots pour en faciliter la manipulation, la tonte et les tas de feuilles devront être conditionnés dans des sacs, afin de ne pas encombrer les trottoirs ni être dispersés par le vent.

Les déchets verts devront être déposés sur le trottoir le lundi matin, jour du ramassage (aucun employé ni véhicule municipal n'est autorisé à pénétrer dans un lieu privé).

Une benne pour 24h, peut vous être livrée pour les déchets plus volumineux. Réservation auprès du secrétariat de la mairie. Une caution de 350 euros vous sera demandée.

Pour les particuliers qui le peuvent, la déchetterie d'Ille/Têt est ouverte tous les jours sauf le dimanche après-midi.

Par ailleurs, le ramassage des encombrants est proposé par la communauté des communes Roussillon Conflent le 4^{ème} mercredi de chaque mois. Inscription également auprès de la mairie.

ACTIONS ÉCO-CITOYENNES

Une trentaine de personnes étaient présentes pour ces premières matinées éco-citoyennes dans notre village pour un nettoyage et tri de déchets.

Pas si mal, en cette période de congés se rajoutant aux contraintes des gestes barrières dus à la pandémie de la Covid-19...

Une fois le village sectorisé, l'ensemble des participants est parti par petits groupes pour collecter plastiques, cannettes, verre, papiers, mégots et autres objets insolites, traces des incivilités récurrentes de notre société moderne. Avec un espoir tout de même,

qu'une part importante de nos concitoyens prenne conscience que ces actes sont nuisibles pour la nature et l'environnement et que ce type de comportements nuit à l'image de notre village pour notre qualité de vie au quotidien. Nous encourageons la contribution des habitants à poursuivre cette démarche. Précisons enfin que cette journée ne doit pas être considérée comme acquise et régulière pour l'entretien. Les services municipaux sont aussi là pour ça, mais ils ne peuvent pas tout faire non plus ! Ce fût un véritable succès. **Un grand merci pour votre mobilisation citoyenne !!!**



MAISON D'AX

La première tranche des travaux du chantier dit « La maison d'Ax » est terminée.

L'entreprise PY en a fait livraison la deuxième semaine de décembre. Cette première tranche concernait la mise hors d'eau dudit bâtiment. Ainsi, « couvertures et réfection façade » ont été réalisées, mettant la maison d'Ax en sécurité contre toutes les agressions du temps. Des priorités communales vont surseoir à la poursuite des tranches suivantes et une réflexion sur son devenir sera étudiée par la municipalité.



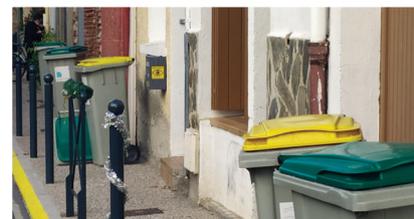
RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE NATIONALE

Suite à la récurrence d'accidents survenus sur la route nationale, nous avons fait appel aux services des routes du conseil départemental.

Après propositions de la municipalité, nous avons convenu et accepté un réaménagement plus logique et surtout plus sécuritaire de l'artère principale de notre village, comprenant :

- la création d'une zone 30 (vitesse limitée à 30 kilomètres/heure).
- la suppression des chicanes et des parkings masquant dangereusement la circulation.
- un sens de circulation prioritaire obligatoire.
- l'installation de coussins Lyonnais (ralentisseurs).

De plus, afin de permettre une circulation piétonnière en toute sécurité, la création « d'enclos container », ayant pour avantage, la disparition des dépôts anarchiques de poubelles sur les trottoirs qui obligent les piétons à circuler sur la chaussée.



CAVE COOPÉRATIVE

La municipalité va signer un compromis de vente pour l'achat de la cave coopérative, en collaboration avec une personne morale de droit privé.

Ainsi, comme prévu, la délocalisation des ateliers municipaux va s'opérer prochainement. Cela permettra aux services techniques de travailler dans de meilleures conditions.

Des projets, tel qu'une salle de réception d'événementiel et une mise à disposition de salle pour les assistantes maternelles sont à l'étude...



TRAVAUX DE LA ROUTE NATIONALE



La 4^{ème} et dernière phase des travaux de la route nationale débutera courant janvier 2021.

Elle est la suite logique et la conclusion des travaux entrepris en 2018. Elle concerne :

- l'alimentation en eau potable
- l'évacuation des eaux usées
- la circulation de l'eau d'arrosage

Mais aussi :

- l'éclairage public et la pose de gaines afin d'anticiper l'arrivée et la réception de la fibre optique.
- la réfection et la mise à neuf de la voirie : trottoir, chaussée et leurs revêtements bitumeux.

La nouvelle équipe municipale, ayant comme la précédente le souci de l'intérêt général, il nous incombait de finir ce qui avait été entrepris...

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

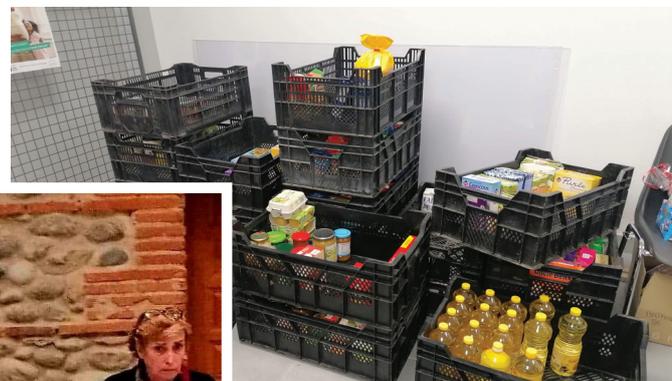
Nous avons fait part, lors de notre campagne électorale, de la volonté de notre équipe à développer le CCAS

Plusieurs choses ont été mises en place :

- Consultation auprès d'un cabinet expert pour l'analyse des besoins sociaux.

De ce fait, une meilleure connaissance de la population de notre commune.

- Mise en place d'une permanence CCAS tous les jeudis de 15h00 à 17h00.
- MSP, MSA, CAF, DMPH, et Logement
- Accompagnement dans les démarches administratives.
- Rapprochement auprès de nos aînés.
- Déplacement à domicile, appels téléphoniques
- Collecte de denrées alimentaires pour venir en aide aux personnes en grande difficulté (un rendez-vous avec la banque alimentaire nous permettra de signer une convention)
- L'association « LA FONT DEL GAT », à notre demande, a récupéré des chats sauvages (15) qui ont été stérilisés, tatoués et remis en liberté.
- Collecte de vêtements enfants en bon état et ouverture d'une boutique éphémère à disposition des parents moyennant 1 euro de participation qui sera réservé au CCAS (le 1^{er} décembre s'est tenu ce 1^{er} rdv).
- D'ailleurs, nous tenons à remercier les généreuses personnes qui ont contribué à ce succès (alimentaire et vestimentaire)
- Des boîtes bleues contenant de la lecture pour tous (livres voyageurs) seront installées dans le village.
La première boîte est en place à côté de la poste.
- Des masques sont à disposition au CCAS.



PROCHAINEMENT

- Ouverture d'une antenne du chantier d'insertion de Millas exclusivement réservée aux femmes. (Nous avons visité le chantier de Montner et préparons avec l'équipe et son président ce projet)
- Local aménagé pour les réunions des assistantes maternelles et pour les enfants qui les accompagnent (jeux et matériel de puériculture)



Vous serez informés de toutes nos avancées.
L'équipe du CCAS à votre écoute.

> TERRITOIRE

TAILLE DE LA VIGNE

Une formation de taille de la vigne, à destination de 13 demandeurs d'emploi inscrits, s'est tenue sur la commune du 12 novembre au 05 décembre.

Le conseil municipal remercie les 10 viticulteurs du village qui ont mis à la disposition des apprenants une dizaine d'hectares de vignes pour leur permettre de s'exercer concrètement à cet art qu'est la taille de la vigne. La totalité des apprenants ont décroché un contrat saisonnier à travers le département dont 1 à Corneilla.



ENTRETIEN DES CHEMINS ET CORRECS (RAVINS)

Un rebouchage des trous et le débroussaillage des abords des chemins d'accès aux parcelles (qui sont également des chemins de randonnée) a été entrepris cet été par les services techniques de la commune.



Le nettoyage des « correcs » a été confié au chantier d'insertion qui, de mains de maître, a commencé par le ravin des « coumes » en prévision de fortes précipitations. Ces dernières semaines, l'intérieur du ravin du « Godail » a été débroussaillé en démarrant côté Pézilla et en remontant jusqu'au « Tourrens ». Un élagage des branches au-dessus des chemins a déjà commencé et sera poursuivi chaque année.

L'entreprise « CORNEILLA CONSTRUCTION » a été mandatée pour le curage de l'accumulation des sédiments à l'embouchure de l'émissaire dans le ravin du godail.

DÉTRITUS

Une recrudescence des débris jetés dans la nature a malheureusement été constatée (côté rivière et garrigue).

Le conseil municipal a décidé de mettre en place à l'entrée des 5 chemins d'accès (rivière et garrigue) des panneaux de prévention. Nous en appelons à la vigilance de chacun et au signalement en mairie de tout acte malveillant.



Nous comptons sur votre civisme !

SÉCURITÉ DU VILLAGE

Les nouveaux élus souhaitent que les habitants de Corneilla vivent dans un climat de sécurité, de confiance et de sérénité.

Compte tenu des nombreuses incivilités commises ces dernières semaines, la municipalité tient à vous rappeler la mise en place de certaines actions coordonnées pour assurer au mieux la sécurité de notre village.

Une convention de police pluri-communale a été signée en date du 17 septembre 2019 et a débuté ses interventions au cours de cet été. L'équipe, composée de 7 agents, patrouille régulièrement dans notre village, et répond également aux sollicitations du maire pour faire cesser soit un trouble de l'ordre public, ou régler des problèmes de circulation, stationnement, mise en fourrière, trouble du voisinage et infractions au code de l'environnement et urbanisation. En cas de problème, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie : 17

Le dispositif « Voisins vigilants » est un réseau de surveillance citoyen. Il veille, mais ne surveille pas. Face à un évènement suspect, le responsable communal du dispositif est informé. Son rôle est de signaler aux adhérents, les évènements susceptibles de menacer leur sécurité, leurs biens mais aussi de pouvoir alerter leurs voisins.



Rappelons que l'adhésion est gratuite. Je me rends sur le site ci-dessous pour l'inscription : www.voisinsvigilants.org

Par ailleurs, la commune a également souhaité augmenter son parc de caméras vidéo surveillance. Ce projet d'extension et d'implantation est actuellement à l'étude, avec la collaboration des services de la gendarmerie.

VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES
LE SITE WEB SECURISE POUR VOTRE VOISINAGE

- L'outil pour mieux vivre dans son quartier
- L'organisation de votre quartier simplifiée
- L'annuaire du voisinage accessible en un clic
- Le plus grand système d'alerte SMS voisins/mairie

1 000 000 de membres

Inscrivez-vous aussi, c'est simple et gratuit !
www.voisinsvigilants.org

DU CÔTÉ DES ÉCOLES



Malgré un contexte particulier lié à la Covid-19, la rentrée 2020, s'est bien déroulée.

Pendant l'été, de nombreuses inscriptions en maternelle ont donné lieu à l'ouverture d'une troisième classe au lendemain de la rentrée. La municipalité a assuré cette création en répondant au mieux à l'urgence de la situation. Consciente de ne pas avoir pu répondre à toutes les exigences de l'équipe enseignante, la municipalité s'engage à redistribuer les classes au sein du groupe

scolaire durant les vacances d'été 2021. Nous aurons alors une vision plus affinée de la situation. Les effectifs de l'école primaire s'acheminent quant à eux vers la perspective d'une fermeture de classe.

L'école primaire a interrompu cette année son projet théâtre assuré par Mme Nelly Olive. Celle-ci a donc retrouvé son poste d'ATSEM à l'école maternelle, à temps complet, aux côtés de Mme Barrot et de Mme Brunet.

Une visite révélatrice

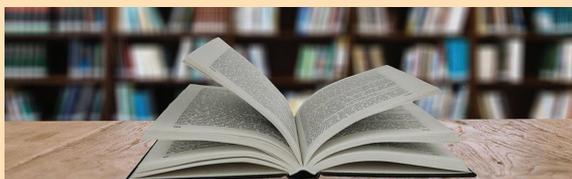
La visite de l'école des Tilleuls par l'équipe municipale en compagnie de Monsieur l'Inspecteur de l'Académie lors de la rentrée des classes a révélé des problématiques de fonctionnement liées à la COVID-19 ainsi qu'aux locaux. La création en urgence d'une troisième classe, la vétusté des lieux, le manque de place, l'insécurité des escaliers trop étroits pour accéder aux classes des étages : autant de facteurs qui ont appuyé avec force la nécessité d'un nouveau groupe scolaire, promesse de notre campagne, qui répondra aux enjeux de l'école d'aujourd'hui et de demain.



Bonnes nouvelles !

Plan lecture

Notre école a été retenue dans le cadre d'un plan en faveur de la lecture des élèves du premier degré. Elle sera dotée d'un fond d'ouvrages de 1500 euros, qui sera établie par l'inspection académique.



Label École Numérique 2020

Nous avons candidaté au mois d'août au plan Label École Numérique 2020 et notre candidature a été validée par l'éducation nationale.

Ainsi, chaque classe de l'école des Tilleuls aura un équipement numérique performant dès la rentrée 2021. Cette nouvelle technologie permettra un enseignement interactif dynamique et motivant. Nous nous en félicitons.



PÉRISCOLAIRE

Des mesures sanitaires plus souples qu'au mois de mai ont permis l'accueil des enfants dans les locaux du centre de loisirs.

Les maternelles et les primaires ont 2 espaces bien différenciés avec chacun un circuit spécifique de circulation pour éviter les brassages.

La fréquentation est en moyenne de :

- 140 enfants pour le périscolaire du matin et/ou soir
- 105 enfants par jour pour la cantine

Les vacances d'automne ont été placées sous le thème « voyage et nature ». Les activités proposées ont été : sortie à l'accrobranche au Soler, balade en vélo à Pézilla et sur les bords de la Têt, visite de la ferme... Des jeux éducatifs et des actions citoyennes (nettoyage à la Devèze) ont complété cette quinzaine.

Malheureusement, à cause des restrictions de déplacement pendant la deuxième semaine, la sortie à Maureillas pour ramasser les châtaignes n'a pu être assurée. Les enfants ont tout de même pu faire la castagnade au centre de loisirs.

FORUM DES ASSOCIATIONS



Le forum des associations a tenu toutes ses promesses

Le samedi 12 septembre avec un après-midi très ensoleillé, 23 associations étaient présentes et un comité des fêtes qui a servi de quoi se désaltérer toute l'après-midi. Du spectaculaire : avec une démonstration des pompiers exécutant un sauvetage sur le toit de l'espace Força Real, ainsi que de l'initiation à l'ouverture de la lance à eau, y compris pour les tous petits avec une faible pression. Du sport avec les démonstrations d'art martial (Viet vo dao avec et sans armes), du tir à l'arc 30 et 50m, du skateboard avec l'équipe Brave Arts présente pour promouvoir le skatepark et initier les plus jeunes à ce sport de glisse. Et enfin, du spectacle avec l'école du feu représentée par « Les Frères Lumière » ainsi que la troupe « Imaziren ». Ces artistes se produisent dans toute la France et même en Europe pour la plus grande joie des spectateurs. Hors normes, ces artistes mettent le feu au sens propre et figuré ; Puis le maître du Djembé, Bira FAYE et ses amis aux percussions, a réalisé une démonstration, pour et avec le public, d'une danse africaine. Très beau forum 2020 annonçant une belle saison associative.



Les associations et leur représentant

Comité d'Animation (Bernard Ghys), Sempre Joves (Eliane Mateu), Tout pour les Enfants (Cécilia Rovira), Força Corneilla (Jacky Schmidt), Les Trois Corneilla (Jules Couppey), Neurones en Folie (Françoise Larrere), Comité d'entente des anciens combattants (Franck Kurzawa), FNACA (Michel Berjoan), Le Souvenir Françzix (Emile Peronne), Yoga Club (Fabienne Rédo), A.S.C Tennis de table (F.Xavier Debert), Football Club de la Têt (Michel Hoet), Pétanque (Pierre Champavier) Club ULM (J. Louis Riégis), ASA Força Réal (Jean Boucabeille), Les Jardins Familiaux (J.Marie Coieffey), Le Cœur du Riberal (France Proffit), Els Comédiants (Nelly Olive)

« Comité des fêtes à l'arrêt »

Cette année 2020 est à vite oublier afin de revoir nos fêtes locales et traditionnelles revivre.



Des nouveaux projets sont à l'étude pour nous divertir et offrir aux Corneillanais une offre nouvelle et variée. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que les conditions sanitaires le permettront.

Maintien (ou non) des manifestations prévues avant la Covid-19 et dans quelles conditions ?

Face à toutes les questions que se posent les membres des associations du village, Stéphane Lord, adjoint au maire en charge de la vie associative, accompagné de France Proffit, Anne Bataille, Angélique Micheux et Christine Pajot, ont réuni en mairie la plupart des présidents d'associations. À l'ordre du jour, le maintien ou non des manifestations prévues avant le Covid-19 et dans quelles conditions. Les derniers arrêtés préfectoraux ont été présentés ainsi que les échanges téléphoniques avec les services de l'État et la préfecture. Au vu de ces directives contraignantes, chaque association s'est positionnée pour annuler, reporter ou continuer les activités avec, dans ce cas, un ajustement prenant en compte les consignes sanitaires. Les adhérents en seront informés par les présidents. Élus et responsables d'association ont décidé de se retrouver en ce début d'année 2021 pour faire un point en fonction de l'évolution de la situation.

ÉLECTION DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le second tour des élections municipales du 28 juin 2020 a vu la liste Nouvel Elan pour Corneilla menée par Monsieur René Laville l'emporter face à la liste Corneilla Autrement.

Lors du conseil municipal d'installation, les élus, sans surprise, ont choisi Monsieur René Laville comme maire de la commune pour les 6 prochaines années.

Au cours de cette élection ont également été désignés les 3 conseillers communautaires qui représenteront Corneilla la Rivière à la Communauté de Commune Roussillon Conflent.



2 élus de la majorité sortante : Monsieur René Laville et Madame France Proffit

1 élu de l'opposition : Monsieur Guy Lafforgue

Lors du premier conseil communautaire de cette nouvelle mandature, les 38 élus représentant les 16 communes membres de l'intercommunalité ont procédé à l'élection de son président : Monsieur William Burghoffer et à celle des vices présidents composant le bureau.

Monsieur René Laville a été élu 4^{ème} vice président.



Le mode de fonctionnement de l'intercommunalité s'articule autour de 2 axes.

Un Axe politique, avec une organisation et une gouvernance basées sur l'équité et la représentativité.
Cet Axe est doté de 2 organes.

- > **un organe délibérant** : Le Conseil Communautaire. Il règle les affaires qui sont de la compétence de l'intercommunalité par ses délibérations.
- > **un organe exécutif** : Le président de l'Intercommunalité. Il prépare et exécute les décisions prises par le conseil communautaire.

Un Axe Technique avec la constitution de commissions de travail et du bureau

Ces commissions composées d'élus et de techniciens travaillent sur les projets et les dossiers qui seront soumis au vote des conseillers communautaires.

On distingue 4 commissions thématiques, présidées par un vice-président de Roussillon Conflent. Celles-ci sont rattachées à chacun des 4 pôles de l'intercommunalité.

- > Pôle administration générale et ressources
- > Pôle actions territoriales
- > Pôle service à la population
- > Pôle technique

René Laville préside la commission technique rattachée au pôle du même nom.

Stéphane Lord est membre du conseil d'exploitation de l'office du tourisme intercommunal.

Pierre de Bennedettis y est élu également en qualité socioprofessionnel.

Fabienne Rédo et Stéphane Lord sont membres de la commission des impôts directs.

Le rôle de ces commissions est fondamental car, véritables organes de réflexion et de concertation, elles accompagnent les évolutions de l'intercommunalité, tant en ce qui concerne les transferts de compétences, les politiques publiques, les fonctions ressources que dans l'élaboration du schéma de mutualisation.

Le bureau réunit le Président et les vice-présidents dans le cadre de réflexions stratégiques et politiques.

Ces réflexions ont conduit la communauté de commune à commanditer un audit organisationnel, social, fiscal et juridique dans le but d'une réorganisation plus efficiente de ses instances.

Infos+ : www.roussillonconflent.fr

INFORMATIONS LOCALES

La mairie ouvrira une permanence tous les samedis matin à partir de janvier 2021 de 9h à 12h pour que tous les administrés puissent accéder à ses services.

Une assistante sociale reçoit tous les mardis au CCAS. Sur rendez vous au 04 68 53 69 55 - Maison sociale de Thuir.

INFOS PRATIQUES

Ramassage des ordures ménagères

Poubelle jaune : le mardi

Poubelle verte : le lundi et le jeudi au centre du village
Le jeudi uniquement pour les lotissements extérieurs.

Le verre : colonne de collecte du verre sur le parking
Clave verte, au Stade, et aux Hortes

La collecte de vêtements : colonne de collecte sur le
parking Clave verte et Cami de Baixas

Le carton : colonne sur le parking Clave verte et au
Stade

Mairie de Corneilla la Rivière

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

04 68 57 34 25 - corneilla.accueil1@wanadoo.fr

Site internet : www.corneilla-la-riviere.fr

Élu d'astreinte en dehors des heures d'accueil
de la Mairie : 06 33 45 10 32

Passage des encombrants :

Le 4^{ème} mercredi du mois sur inscription à la Mairie
jusqu'au lundi soir : 5/6 objets maximum qui ne
rentrent pas dans le coffre d'une voiture (Frigo, lave
linge, meubles, matelas...)

Ramassage des « déchets verts » :

Tous lundis : inscription en Mairie avant le vendredi
soir 17h.

Maximum 5 sacs de jardins (Big Bag)

Pour les branchages : nécessité de couper les grosses
branches au préalable et de les mettre en fagots.

L'ASA DU CANAL D'ARROSAGE

Dates pour le nettoyage et l'entretien des canaux par les proprié-
taires.

DU 1^{er} AU 14 FEVRIER 2021 INCLUS : COUPURE D'EAU POUR
NETTOYAGE COMPLET DES AGOUILLES CURAGE ET FAUCARDAGE.

DU 5 AU 18 JUILLET 2021 INCLUS : FAUCARDAGE SANS COU-
PURE D'EAU.

*Conformément à l'article 2 du règlement de service de l'ASA : « tous les
propriétaires confrontants sont tenus de nettoyer les agoilles, même s'ils
n'arrosent pas » et AUCUN RAPPEL NE SERA FAIT POUR LE MOIS DE JUILLET,
nous vous conseillons donc de le noter d'ores et déjà sur votre calendrier afin
de ne pas oublier !*

> EXPRESSION

« Dans un souci de totale coopération et en vertu d'une démocratie participative, nous ouvrons un espace de libre expression à l'opposition. Les tribunes de cet espace sont publiées sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Elles peuvent contenir des propos mensongers, des insultes et des éléments erronés. Aussi, nous vous invitons à prendre le recul nécessaire à la lecture de ces écrits. »

TRIBUNE LIBRE

Pensons Corneilla autrement...

Chères Corneillanaises, Chers Corneillanais,
Voilà près de six mois que les élections
municipales ont eu lieu. Les premières
déclarations prometteuses de notre nouveau
maire nous ont laissé penser que le temps
de l'opacité était révolu, que tous les
représentants de la population élus seraient
sollicités : nous attendions donc une nouvelle
gouvernance collégiale permettant d'élaborer
pour Corneilla un projet cohérent et fédérateur.
Ce n'est malheureusement pour l'instant pas le
cas. Nous constatons que l'équipe majoritaire
reproduit le fonctionnement de l'ancienne
municipalité : elle ne nous associe à aucune
discussion.

Malgré les conditions peu favorables, le fait
qu'on nous refuse l'accès aux lieux de travail
en mairie car « privés et confidentiels », nous
continuerons de défendre les idées que la
moitié d'entre vous avaient soutenues.

Par souci d'honnêteté intellectuelle, devant
l'impossibilité d'étudier sérieusement en

amont les projets mis au vote en Conseil
Municipal (des documents importants nous
sont transmis tardivement), nous ne pourrions
raisonnablement pas apporter notre soutien
aux propositions de la majorité.

Sachez que nous avons voté CONTRE le
budget principal, le budget annexe Eau et
Assainissement, l'augmentation de 7 % du
prix de l'eau, le projet d'implantation des
éoliennes et la vente de la maison d'Ax. Sachez
aussi que les procès-verbaux des Conseils
seront régulièrement mis en ligne sur le site
de la mairie.

Concernant la maison d'Ax, dont la vente a
été décidée sans concertation, nous avons
demandé dans l'urgence à ce que la chapelle
(faisant partie du corps du bâtiment de l'Eglise
mais administrativement rattachée à la maison
d'Ax) fasse l'objet d'une division parcellaire
afin qu'elle ne soit pas vendue avec la maison
et ne disparaisse ainsi pas du patrimoine
communal. Concernant la Cave
Coopérative, son achat faisait partie de notre
projet. Alors qu'une réflexion globale devrait

être engagée, prenant en compte toutes
les contraintes administratives, techniques
et financières, la précipitation a conduit à
une acquisition mal négociée. Sans vision
cohérente à long terme, il est à craindre que
ce projet mal mûri nous endette durablement
sans apporter de plus-value au village.

Depuis six mois, les sujets les plus essentiels ne
sont pas à l'ordre du jour : sécurité du village,
risque incendies, risque inondations, plan local
d'urbanisme etc.

Nous restons vigilants et, malgré le peu
de moyens dont nous disposons, nous
servirons au mieux vos intérêts, autant que
nous le pourrions et conformément à nos
engagements.

Nous vous remercions de votre confiance et
votre soutien.

Vous pouvez nous contacter au 06 28 45 66 10
Vos élus de Corneilla Autrement,
Guy Lafforgue, Christine Pajot, Gérard
Llense, Marie-Anne Déjardin.

Si Corneilla m'était conté...

L'épidémie de coronavirus qui depuis près d'un an inquiète nos populations et perturbe nos habitudes n'est en rien comparable avec les terribles pandémies qui ont décimé nos campagnes au cours des siècles.

Comment Corneilla a-t-il traversé ces sinistres périodes ? Difficile à savoir d'autant plus qu'en 1640 l'église, contenant registres et archives a été entièrement incendiée par l'armée espagnole...

Ce qui est certain c'est qu'en 1482, 1506, 1563 et 1631, la peste frappa tout le Roussillon. A Perpignan qui comptait environ 15000 habitants en 1631, on déplora 4500 décès. L'Abbé Cortade dans ses notes d'Histoire affirme que nos voisins de Pézilla furent épargnés et prirent des mesures de protection : « interdiction de vendre à l'extérieur grains, légumes, fruits, pains ».

Quatre hommes furent désignés pour empêcher qu'on ne sorte les vivres. Néanmoins 20 ans plus tard la peste frappera à son tour Pézilla où plus de 150 personnes périront en six mois...

Mais ce qui aura le plus marqué Corneilla ce fut l'effroyable épidémie de choléra qui se déroula en deux vagues. En 1884, on dénombra 85 morts dont 40 enfants, et en 1893 on déplora 47 décès dont 18 enfants. Jeunes, adultes, vieillards, tout le monde était touché, même l'institutrice Madame Colomer fera partie des victimes.

Et pourtant la Municipalité de Michel RESPAUT croyait avoir anticipé la catastrophe en votant une somme de 200F comme première provision destinée « à l'achat de matières anti-cholériques au cas où... ». Elle prit même les devants en décidant qu'en cas d'attaque « les habitants de la commune trouveront à la Mairie qui restera ouverte jour et nuit les remèdes nécessaires pour le combattre ». Ils étaient loin d'imaginer la suite !

Dès l'apparition de l'épidémie, toutes les rues et places furent systématiquement désinfectées et les réserves anti-cholériques rapidement consommées. Le résultat fut décevant et le nombre de malades ne cessa d'augmenter.

Pire, devant le désastre avéré, la Municipalité, prise de court, fut dans l'obligation de recruter un deuxième fossoyeur Joseph BRIAL pour creuser les fosses d'enfants. Il soulageait ainsi François MARSAL chargé de l'inhumation des adultes.

Le soir venu, c'était le sauve-qui-peut général. La quasi-totalité de la population croyant fuir la contagion, allait passer la nuit vers la garrigue dans les casots ou en plein air. Pratiquement toutes les maisons étaient désertées dès le coucher du soleil.

On ignorait à l'époque que la maladie était due à l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés par la bactérie « *vibrio cholerae* ». Et puis le manque total d'hygiène dans les habitations et notamment la stagnation des eaux usées dans les rues favorisaient la propagation de l'épidémie.

Le Directeur de l'école de garçons et secrétaire de mairie Joseph CHAUVENET lance un cri de détresse en septembre 1884. Je le cite : « l'épidémie qui sévit actuellement dans le village met un grand nombre de familles dans la misère la plus totale. Un nouveau crédit de 100F est indispensable pour soulager les plus nécessiteux ».

La Municipalité s'employa alors à aider les mendiants qui erraient dans les rues puis ceux que la honte de leur misère empêchait de mendier. Ce fut vraiment une sinistre période que vécurent ces malheureux, d'autant plus qu'ils allaient bientôt subir les méfaits du phylloxéra, ce petit insecte qui détruisit en 15 ans les 4/5 du vignoble provoquant une nouvelle misère...

Et puis progressivement, l'épidémie se fit oublier. L'année suivante en 1885, l'Etat Civil indique 27 décès, en 1886 : 28. La maladie semblait enrayée, du moins le pensait-on.

Neuf années passèrent... Quand tout à coup le 9 juillet 1893 celui que l'on croyait définitivement disparu, était de retour. En un seul jour, on déplora « trois morts, deux blessés à mort et plusieurs malades ». Le cauchemar recommençait.

L'Abbé COMBAUT écrit dans le registre paroissial : « Effroi et découragement

de la population. Une arrivée si brusque et si cruelle n'était pas de nature à rassurer la population de ce village laborieux. Que n'avait-elle pas à craindre à cette époque de l'année où les chaleurs sont si fortes et les travaux de la campagne si variés et si pressants ! »

Panique générale dans le village. Tout le monde quitta à nouveau les maisons pour dormir à la belle étoile.

Le soir même du 9 juillet le Maire Joseph GACIOT et le Conseil Municipal annulent toutes les festivités du 14 juillet et affectent le crédit de 100F prévu à cet effet au chapitre « Secours aux indigents ». La somme de 62,50F est votée pour l'achat immédiat de liqueur anti-cholérique. Dès le lendemain nettoyage des rues et places : on était revenu en 1884 !

Les archives paroissiales indiquent qu'on célébrera dans le village 11 jours de messes, de processions et de neuvaines. L'épidémie fut courte, elle ne dura que l'été. On déplora tout de même 47 décès dont 18 enfants.

Dès le 21 août 1893, le Conseil Municipal confirme la fin du cauchemar : « Après l'épidémie de choléra, nous désignons deux conseillers municipaux François TANIÈRE et Antonin BOURGAL pour faire partie du bureau d'assistance médicale gratuite ».

Et nous voici en 1918. Contrairement aux idées reçues l'épidémie de grippe espagnole a relativement épargné notre village.

Pourtant cette grippe, venue de Chine, occasionna plus de 50 millions de morts dans le monde et toucha surtout les jeunes de 20 à 40 ans. C'est la guerre qui favorisa la pandémie. Il y avait en effet beaucoup de déplacements : les militaires qui rentraient chez eux, mais aussi les réfugiés ainsi que les scènes de liesse de l'armistice qui ont accéléré la diffusion du virus.

A Corneilla, rien dans les archives. Même constat dans les villages voisins. Les faits de guerre occultaient tout.

L'Etat Civil de 1918 indique chez nous 30 décès (dont 8 soldats) et celui de 1919 : 24 décès (dont 1 soldat), chiffres presque normaux pour l'époque. Le seul témoignage que je possède provient de ma propre famille où une tante âgée de 9 ans fut touchée par le virus et décéda au bout de trois jours. Fatigue extrême, toux, forte fièvre que le médecin ne parvint pas à enrayer malgré des bains d'eau froide et la prise de cachets (sûrement de l'aspirine). Les antibiotiques restaient encore à découvrir.

Il a dû exister d'autres cas dans le village, mais les anciens rencontrés n'en avaient aucun souvenir.

Pour conclure sur une note plus gaie, voici quelques copains au début des années 50. Je vous laisse le soin de les découvrir.

Bonne Année 2021 à tous !
Émile PÉRONNE



Henri PUIG – François GAYRAL – Louis CADENE
Raymond BÉNASSIS – Émile HOSTALLIER – Jean MONS